

Edito

La sécurité dans notre village est l'une des préoccupations majeures de notre équipe.

Pour ce faire, des dispositifs vont être mis en place prochainement

- Un « cédez le passage » sur la RD13E4, à hauteur de l'entrée haute de l'allée de Barreau

- Trois « écluses » sur la route des Gachets

Les travaux de réfection de la rue de La Merci vont être à nouveau reportés car le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de Gironde (SDEEG) nous propose de réaliser l'effacement des lignes électriques et téléphoniques sur la place du Lavoir et rue de La Merci.

Ils auront lieu au printemps 2016 et la voirie sera refaite après.

Alain Barge

Lors du dernier Conseil municipal, l'ensemble des élus a voté à l'unanimité la délibération sur la motion de soutien à l'Association des Maires de Gironde qui alerte solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat.

Toutes les collectivités territoriales composant le bloc communal sont concernées par cette action.

Il est encore temps d'agir pour gagner ce combat citoyen afin que l'Etat adapte son projet à la réalité de notre quotidien. Soutenez votre maire en signant la pétition comme le site www.bonnetan.fr vous y invite.



Prochain Conseil

Jeudi 19 novembre 2015
à 20 heures

Résumé de la séance du Conseil Municipal du 15 septembre 2015

Absents excusés : M.C. BLONDEAU, W. FORTAGE, T. AGERT

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2015 :

page 4 : ligne 1, lire « proposent » au lieu de « propose » et ligne 9, lire « des marchés annuels » et non pas « des petits marchés ponctuels ».

2 – Rentrée scolaire : Mme CHANSAVANG fait le point sur la rentrée scolaire : Les horaires restent inchangés : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9-12h et 13h45 – 16h et les mercredis matins 9-12h, avec un temps de garderie gratuit pour les enfants jusqu'à 12h30 (assuré par les ATSEM).

Une baisse des effectifs est constatée : 88 élèves (contre 98 l'année dernière) :

20 dans la classe de Florence USANDIZAGA (9 en PS et 11 en MS)

21 dans la classe d'Hélène FURLAN (14 en GS et 7 en CP)

25 dans la classe de Caroline LORENTE (17 en CE1 et 8 en CE2)

20 dans la classe de Nathalie SALANON (10 en CM1 et 10 CM2)

La directrice a interpellé la Mairie au sujet de cette réduction d'effectif et le risque de fermeture de classe si le nombre d'inscrits continue de baisser.

Pour les TAPS une semaine de découverte a été proposée aux enfants puis 2 cycles se dérouleront jusqu'en décembre : un premier du 21/09 au 13/11 et un second du 16/11 au 18/12/2015. Les activités proposées sont : tir à l'arc et fléchettes, échecs, multisports et relooking. Les parents sont invités à inscrire leurs enfants à l'accueil périscolaire afin d'anticiper d'éventuels retards. L'inscription est **gratuite**, ne sont facturées que les présences.

3 – Point sur les travaux de l'école et installation d'un four électrique : M. DAMEME

indique que la toiture a été refaite (tuiles remplacées, ainsi que quelques chevrons de la charpente attaqués par des vrillettes ou abîmés par des infiltrations), ainsi que des chéneaux de la cantine remplacés. De plus, le revêtement des sols des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont été remplacés et des rideaux électriques posés.

Avant d'installer le four électrique, offert par API, M. LAFONTANA précise qu'il est nécessaire de faire un point précis sur les réels besoins en équipement de la cuisine de l'école, et les coûts que cette acquisition occasionnerait. Il demande à ce que la commission Bâtiment et API se rencontrent pour discuter, sur place, de toutes ces éventualités.

4 – Délibération autorisant Monsieur Le Maire à faire une demande de subvention pour l'exploration du puits comblé rue de la Merci.

Le devis s'élève à 9800€, sachant que la subvention correspond à 50% du montant du devis et que la commune ne touche que 80% de cette somme car la commune est considérée comme « riche ».

Autorisation donnée au Maire à l'unanimité pour réaliser la demande de subvention.

Ecole

Votre enfant est né en 2013, il effectuera sa première rentrée scolaire en septembre 2016. Afin de réaliser un prévisionnel sur les effectifs de la rentrée 2016-2017, **merci de vous rapprocher du secrétariat de la mairie : 05 56 21 25 92.**

Forum des associations

Samedi 26 Septembre
De 9h30 à 13h
au Foyer rural de Bonnetan

Informations :

www.bonnetan.fr

Contacts :

mairie@bonnetan.fr 05 56 21 25 92

A Pied à Vélo

Dimanche 4 octobre
au départ de Fargues Saint Hilaire

Cette manifestation totalement gratuite a pour but de faire découvrir « à pied ou à vélo » les paysages de notre territoire avec, pour cette 5^{ème} édition, quelques nouveautés dont un parcours VTT. Elle met à l'honneur depuis la précédente édition une association humanitaire. En 2015, c'est l'association, «**HANDI CAP VERS...**»



qui récupère des appareillages orthopédiques pour enfants et adolescents polyhandicapés et les achemine vers des pays qui manquent cruellement d'équipements adaptés.

L'association tiendra un stand de massages réalisés par des kinésithérapeutes. Une boîte à dons sera à la disposition des participants.

Nous espérons que vous serez nombreux pour marcher ou pédaler sur nos coteaux.

Informations : sur le nouveau site de la CDC, www.coteaux-bordelais.fr

Repas de l'Amitié

Dimanche 11 Octobre
au foyer rural de Bonnetan
Organisé par l'Association des Familles et animé par Alain RUIZ

Renseignements et inscriptions :

Gilbert DAMEME 05 56 21 91 68

Françoise GUZMAN 05 56 21 24 99

Tombola de l'école

organisée par Bonnetanbulle

Durant les deux prochains mois, nos écoliers frapperont à vos portes pour vous proposer des tickets destinés au financement de leur séjour au ski du début d'année 2016.

Merci pour l'accueil que vous leur réserverez.

Compte-rendu de séance du Conseil Municipal

du 15 septembre 2015 (suite)

5 – Entretien annuel des agents : Après l'expérimentation de l'entretien professionnel annuel démarrée en 2010 dans les collectivités territoriales volontaires, le décret qui a été publié, généralise donc cette pratique à l'ensemble des fonctionnaires territoriaux et en fixe les modalités de mise en œuvre.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le nouvel organigramme définissant les liens hiérarchiques des agents territoriaux ainsi que le déroulement de la procédure des entretiens annuels professionnels.

6 – Travaux rue de la Merci reportés : Autorisation donnée à M. le Maire pour demander des devis relatifs à l'enfouissement des réseaux aériens de téléphonie et d'électricité. Compte tenu des différentes subventions, il resterait à la charge de la commune 18% du montant des travaux.

7 – Décision modificative n°1 du budget assainissement- Paiement de la facture de SNATI SARP Sud Ouest : Facture liée aux différents tests réalisés sur le nouveau réseau d'assainissement collectif. 4.872€ sont ôtés de la ligne de dépenses 2313 et rajoutés sur la ligne des dépenses 21532.

8 - SIAEPANC : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'Eau potable et du service public d'assainissement non collectif : M. RAYNAL, Président du SIAEPANC, expose les données du rapport. Des pertes importantes (529.392 m3 de volumes produits mais non facturés, soit plus de 25%) entraînent une baisse du rendement. De ce fait, le syndicat est en droit de demander une pénalité de l'ordre de 30.000€ à la Lyonnaise des Eaux. Cependant, une négociation est engagée pour convertir cette pénalité en une recherche des causes de ces pertes. La qualité de l'eau est bonne sur le réseau. Les prix ont augmenté de 2,8% entre 2014 et 2015. Le rapport est consultable en mairie. Approbation du rapport à l'unanimité.

9 - Eco Trail Aventure : M.DERUE fait le bilan de cette journée du samedi 5 septembre 2015 organisée par le Conseil Général et l'Association Sallebeuvaise RAID'N TRAIL. Le parcours s'étendait du Rocher Palmer de Cenon à Saint- Sulpice-et-Cameyrac. Bonnetan a été un point relais. Ce premier Eco Trail a été un succès qui a mobilisé plus de 150 coureurs solo ou en équipe.

10 - Motion de l'AMG sur la baisse des dotations de l'état : M. LAFONTANA alerte sur l'écart qui se creuse entre les dotations et les dépenses imposées aux communes (réforme des rythmes scolaires, instruction des permis d'urbanisme...).

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite soutenir l'action de l'Association des Maires de Gironde et approuve la motion de soutien à l'AMG.

Journée de mobilisation des Elus Locaux de Gironde le 19 septembre à 11h devant la préfecture. Venez soutenir cette action, plus d'informations sur le site www.communes-en-danger-33.fr.

11 – Questions diverses :

Réflexion sur l'emplacement d'un panneau d'affichage électronique.

Annuaire des Entreprises

La Mairie propose aux entreprises et artisans de la commune de faire apparaître **gratuitement** leurs coordonnées dans son annuaire, relayé par son site internet www.bonnetan.fr .

Acteurs de la vie économique bonnetanaise, des imprimés restent à votre disposition en Mairie, si vous souhaitez figurer dans cet annuaire, à la suite de ceux déjà inscrits.